OBVLN

Réunion du Conseil d'administration

Procès-verbal de la rencontre du 18-09-2024

Sont présents Réjean Beauchemin, Patrice Rioux et Alain Déry

Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal du 2 juillet 2024

Réjean propose l'adoption de l'ordre du jour et du PV. Adoptés à l'unanimité.

Situation actuelle

Réjean mentionne qu'il y a 45 membres d'inscrits et Alain présente le budget révisé. Le bilan actuel prévoit un surplus anticipé de 1400$.

Réjean enverra le rapport des dépenses 2024 à la municipalité. En attente de recevoir la subvention de la municipalité (2 310$), Alain a prêté 1 500$ permettant de payer les factures de laboratoire pour les tests d'eau (3 585$). Ainsi, le montant de 1 500$ prêté par Alain sera remboursé dès réception de la subvention 2024 de la part de la municipalité. Alain enverra la demande de remboursement des taxes (537$) et finalisera l'accès à ClicSecur de l'OBVLN.

Réjean préparera la demande de subvention 2025 à envoyer avant le 4 octobre 2024 en utilisant le nouveau formulaire incluant le budget 2024. Les principales actions portent sur l'utilisation de toiles pour contrer le phragmite, l'échantillonnage et l'analyse d'eau du lac Nick et de ses tributaires.

Plan de communication

Les actions suivantes sont proposées :

- Produire une affichette de porte à distribuer manuellement (app. 400 copies, dont 300 déposées à la porte des citoyens et 100 en réserve pour des événements ponctuels)

- Proposer à l'APLN de mettre la contribution à l'OBVLN dans leur boutique virtuelle comme le propose les Berges du lac Nick à leur membres lors du renouvellement.

- Poursuivre les contacts directs avec les résidents

- Épingler le pamphlet au babillard de la plage Kaiser

- Produire un mémo résumant les résultats et les actions effectuées en 2024 et envoyer ce mémo aux membres. Réjean produira une ébauche et sera validée par la suite (inclure les coordonnées Facebook : page et groupe.

- Patrice gèrera les courriels Outlook de info@obvlacnick.com

- Alain annonce la mise en ligne du canevas du site Internet. Réjean et Josée pourront déposer les contenus au fur et à mesure.

Varia

La cotisation demeure 30$ pour devenir membre de l'OBVLN pour 2025.

Alain suggère d'inviter les bénévoles au bistro du Rucher après les corvées (2 demi-journées).